Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 25/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676550
N° d'annonce : 676550

PARIZOTTO

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège social : 42 rue de Chanzy 75011 PARIS

908 727 746 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2023, l'assemblée générale extraordinaire a :

– décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 30 avril 2023.

– nommé en qualité de liquidateur : Monsieur GOIO Patrizio

– fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMDFR3AD
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMDFR3AD

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)